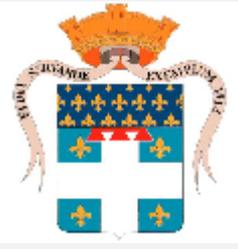


marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**Ville d'Antibes (06)**  
Hôtel de Ville  
Cours Masséna - BP 2205  
06606 Antibes Juan Les Pins  
Cedex

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE****TRAVAUX****Section 1 : Identification de l'acheteur****Nom complet de l'acheteur :** Ville d'Antibes (06)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21060004500012

**Code postal / Ville :** 06606 Antibes Juan-les-Pins Cedex**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 25A144**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Direction de la Commande Publique - Tél : +33 492905280 - Mail : [commandepub-passation@ville-antibes.fr](mailto:commandepub-passation@ville-antibes.fr)**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au règlement de la consultation

Capacité économique et financière : Se référer au règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : Les certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats sont en particulier :

- FNTP 372 - Équipements de la route - Pose de mobiliers urbains

- FNTP 3732 - Équipements de la route - Pose d'équipements de sécurité en autres matériaux : métalliques, en bois ou mixtes

- FNTP 3762 - Pose de signalisation verticale permanente - Pose de panneaux de signalisation directionnelle (À titre indicatif : référence correspondant à une opération supérieure à 10 unités) ou 3763 Pose de panneaux de signalisation de police (À titre indicatif : référence correspondant à une opération supérieure à 20 unités)

- FNTP 376 - Pose de signalisation verticale permanente :

3762 - Pose de panneaux de signalisation directionnelle (À titre indicatif : référence correspondant à une opération supérieure à 10 unités)

Ou 3763 - Pose de panneaux de signalisation de police (À titre indicatif : référence correspondant à une opération supérieure à 20 unités)

- FNTP 347 - Chaussées urbaines - Petits ouvrages divers en maçonnerie

Pour les autres informations concernant les références professionnelles et la capacité technique, se référer au règlement de la consultation

**Technique d'achat :** Accord-cadre**Date et heure limite de réception des plis :** **Lundi 15 septembre 2025 - 14:00****Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Non**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande passé par un unique pouvoir adjudicateur, à savoir la Ville d'Antibes Juan-les-Pins.

Valeur maximale de l'accord cadre sur la durée du marché : 1.500.000 EUR H.T.

L'accord-cadre est conclu à compter du 1er janvier 2026 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31 décembre 2026. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2028

**Critères d'attribution** : Les critères intervenant pour le jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

- Valeur technique : 50%
- Prix : 40%
- Performances en matière de protection de l'environnement : 10%

#### **Section 4 : Identification du marché**

**Intitulé du marché** : Travaux de mise en oeuvre de la signalisation routière verticale et du mobilier urbain

**Classification CPV** : 45233294

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Travaux de mise en oeuvre de la signalisation routière verticale et du mobilier urbain

**Lieu principal d'exécution** : 06600 ANTIBES

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

#### **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** :

En cas de groupement, la forme juridique imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire, suivant les détails indiqués au Règlement de Consultation (RC).

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental, visées par l'article L. 2112-2 du Code de la Commande Publique, dont le détail est indiqué à l'article 1.1 du C.C.A.P.

Jugement des candidatures: La recevabilité des candidatures sera examinée conformément aux articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code de la Commande Publique. Elle sera appréciée au regard des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats selon les modalités du Règlement de Consultation qui précise le contenu de la candidature.

Jugement des offres : Les modalités de jugement des offres ainsi que le contenu de l'offre sont indiqués dans le RC. A noter que conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la Commande Publique, une phase de négociation est prévue dans les conditions du RC.

Les conditions détaillées de remise des plis sont également indiquées dans le RC.

Le pouvoir adjudicateur IMPOSE la transmission des documents par voie électronique sur le profil d'acheteur : marches-securises.fr

Délai de validité des offres : 120 jours

Modalités de financement : crédit ouvert au budget

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice, 06600 NICE ; Tel : 04.89.97.86.00

#### **Date d'envoi du présent avis**

18 juillet 2025